

De nombreux attentats dramatiques ont rythmé l'année 2015 partout dans le monde, sans épargner la France. Face à un terrorisme déterminé à mettre à mal les valeurs universelles, la France, pays à l'initiative de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen se doit d'être exemplaire dans les réponses qu'elle apporte à cette crise.

À ces phénomènes s'ajoute la montée de partis nationalistes radicaux qui fondent leur campagne sur la haine et la peur entre les citoyens, préférant diviser plutôt que rassembler. C'est pourquoi nous pouvons effectuer un lien historique avec l'arrivée de gouvernements totalitaires au pouvoir en Europe suite à la crise socio-économique de 1929. Rappelons qu'il s'en est suivi une Seconde Guerre Mondiale, marquant les esprits de tout un chacun. De fait, nous avons conscience que le passé est une source de connaissance et que celle-ci permet de ne pas reproduire les erreurs déjà commises. Ainsi, nous sentons, dans la situation actuelle, que l'histoire que nous avons déjà vécue tend à se reproduire. Il paraît alors important d'être vigilant faces aux dérives éventuelles du système dans lequel nous vivons actuellement.

Et cela d'autant plus qu'en réponse aux attentats du 13 novembre, l'état d'urgence a été instauré puis reconduit, remettant en cause les droits les plus fondamentaux. Ainsi nous craignons que la France ne bascule vers des dérives qui remettront en question les valeurs qui font sa grandeur.

Nous attendons donc de la France qu'elle reste fidèle à sa devise, en ne renonçant pas au pacte républicain. Nous entendons par fidélité le respect et l'attachement à ses devoirs, ses engagements face à soi et face à autrui de manière constante. Cela se traduit en France par son implication dans ses valeurs que sont la liberté, l'égalité et la fraternité. Tout l'enjeu réside dans le fait qu'elles doivent rester unies et indivisibles. Selon nous, c'est en renforçant ces valeurs que la France peut éviter de basculer vers un Etat totalitaire.

*Ainsi, dans un contexte aussi complexe qu'attendons-nous de notre patrie ?*

C'est en connaissant la gravité des périls qui nous menacent que nous souhaitons en traiter non seulement les causes mais aussi les effets. Pour cela, nous aborderons les enjeux liés à la liberté de tous les citoyens. De celle-ci découlera l'égalité à laquelle est liée la justice sociale. Enfin nous fédérerons l'ensemble de ces valeurs autour du principe de fraternité, ciment de notre unité nationale.

La liberté fait partie des valeurs fondamentales de la France mais elle est aussi considérée comme valeur universelle. Cette universalité est attestée par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen où la liberté est inscrite comme droit fondamental. La liberté selon nous est la capacité de toute personne à pouvoir faire des choix librement, à pouvoir décider ce qu'elle souhaite être. Elle assure aussi à tous la liberté de penser et de s'exprimer. La liberté a elle aussi une limite, et celle-ci c'est l'Autre. C'est alors le devoir de chacun de se limiter pour ne pas nuire à autrui mais si cela n'est pas suffisant c'est à la loi de limiter cette liberté. C'est parce que l'Homme vit en société qu'il est contraint de respecter l'Autre.

Naturellement l'être humain aurait tendance à vouloir chercher l'intérêt personnel avant l'intérêt collectif ; pour cette raison le respect mutuel entre tous est nécessaire afin de ne pas tomber dans une société inégale et invivable. La valeur de la liberté paraît aujourd'hui en France assez évidente, or celle-ci connaît quelques turbulences dans son application.

Aujourd'hui cette valeur si chère à la France est mise à mal par un contexte international et géopolitique complexe. Tout d'abord parce qu'il y a de fortes inégalités à travers le monde, mais aussi parce que beaucoup ne respectent pas la liberté d'autrui. Ce contexte a ainsi entraîné un Etat d'urgence qui fut prolongé en France. Il se matérialise notamment par la fermeture de certaines frontières pour certaines personnes ainsi que des assignations à résidence ce qui constitue des entraves à la liberté de circulation. Toutes ces réglementations font actuellement partie de la loi. Elles soulèvent pourtant quelques interrogations. Selon les principes fondamentaux de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ces lois y sont contraires. L'article 4 stipule entre autre que « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » or les assignations à résidence et la fermeture des frontières constituent un outrage à cet article. Cela suppose que l'on considère que des individus vont nuire à autrui, or ce n'est pas encore le cas. Nous ne pouvons pas juger de faits qui ne se sont pas encore réalisés. Cela dérogerait également au principe de la présomption d'innocence.

Pour que la France reste fidèle à cette valeur de liberté, il paraît nécessaire de rendre à tous cette liberté de circuler tant en interne qu'en externe, car la France est un pays qui connaît d'importantes migrations. Cependant dans la gestion de ces migrations, il ne faut jamais oublier qu'avant toute chose ces gens restent des humains avec des droits aux même titre que les autres. Ils méritent le respect de leur personne ainsi que leur liberté d'être. Cette liberté de pouvoir transmettre aux autres ce que l'on souhaite, passe aussi par la liberté d'expression qui doit respecter une certaine égalité. La parole doit alors toujours être donnée à tous, dans le respect des Droits de l'Homme et du Citoyen qui constituent en soi une limite. Cette limite permet à la fois de conserver une égalité entre tous car chacun a le droit à sa parole, mais aussi de faire barrière à ce qui pourrait nuire à autrui en ne le respectant pas. Cette limite est nécessaire, car elle permet de conserver une certaine unité et favorise une fraternité entre tous. Cette unité est caractérisée par l'égalité entre les citoyens. S'il celle-ci n'est pas présente la société ne pourra pas former une unité car trop inégale. Aujourd'hui les citoyens français sont-ils égaux ?

La proposition de loi sur la déchéance de nationalité faisant suite aux attentats du 13 novembre 2015 a été abandonnée. Au-delà du fait qu'elle ait divisé les Français, elle a eu pour mérite de nous pousser à nous interroger sur le principe d'égalité des citoyens, en les divisant en deux catégories, les Français ayant uniquement la nationalité française et les binationaux. L'article premier de la déclaration universelle des droits de l'Homme et du Citoyen déclare

que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Cela implique donc de ne pas créer d'apatrides, article du droit international.

*Mais qu'entendons-nous véritablement par égalité et ne devrions-nous pas davantage employer le mot d'équité ?*

Nous préférons davantage l'emploi du terme d'équité qui, loin de remettre en cause le principe d'égalité, permet de limiter ou corriger les inégalités entre les membres d'une même société. Nous partons du principe que lorsque les conditions de vie des citoyens sont différentes, il est dans l'intérêt commun d'organiser la société en prenant en compte les différences de ses membres. En somme l'équité est une manière d'arriver à l'égalité.

La discrimination est la façon de distinguer de manière injuste et illégitime des personnes selon leur origine, leur condition sociale, leur sexe ou leur orientation sexuelle. Elle varie selon l'individu et le contexte. A titre d'exemple, selon les enjeux électoraux et les équations politiques, l'on peut décider de stigmatiser telle ou telle communauté pour séduire un électorat sensible au discours populiste. La discrimination vise généralement les communautés musulmane, rom ou homosexuelle. Quant à l'inégalité, elle dépend d'autres facteurs tels que les phénomènes sociaux, économiques, juridiques et culturels pouvant être renforcés en temps de crise.

Nos attentes porteront sur les inégalités hommes/femmes, les discriminations face à l'éducation, la mobilité sociale, l'emploi et la notion d'équité territoriale.

Nous attendons de la France qu'elle assure la représentation des femmes à part égale dans les plus hautes instances de décision, telles l'Assemblée Nationale où elles ne représentent qu'un quart des députés en 2012, ou le Parlement Européen où elles ne représentent qu'un tiers des élus en 2014. Outre cela nous aimerions que les femmes ne soient pas davantage touchées par la pauvreté et la précarité face à l'emploi comme cela s'avère être le cas. Et qu'elles perçoivent le même salaire que les hommes à compétences égales.

Les inégalités ne s'arrêtent pas seulement aux femmes mais elles peuvent être étendues aux enfants. Nous voulons qu'en termes d'éducation, les réseaux d'éducation prioritaire et les zones où l'éducation est davantage privilégiée soient refondus pour tendre à davantage de mixité sociale. Nous attendons de la France qu'elle réduise les écarts en termes de capital culturel en redéfinissant la notion de savoirs légitimes. Nous souhaitons que la réussite éducative soit privilégiée par rapport à la réussite scolaire. Peu importe l'origine sociale, chaque enfant devrait être accompagné vers la réalisation pleine et entière de ses ambitions. Et enfin, une fois diplômés, l'accès à l'emploi devrait être assuré à l'ensemble des étudiants sans distinction aucune.

Enfin en termes d'habitat, nous désirons que chaque individu puisse être logé dignement et que les logiques de peuplement des territoires ne conduisent plus à un

phénomène de relégation sociale. Davantage de mixité nous semble un prérequis pour encourager la cohésion nationale.

L'être humain vit par nature en société. Dans celle-ci, ses membres sont contraints d'interagir entre eux et de créer des liens. Ces liens créent une cohésion nationale entre plusieurs individus. C'est ce qu'on appelle la fraternité. Il y a de la solidarité et des échanges entre les individus. La notion de fraternité implique celle de respect de soi mais aussi des différences de l'autre. D'accepter que l'autre est autre, différent de soi, permet d'apprendre des choses sur soi-même, car l'autre renvoie souvent un effet miroir. La fraternité c'est aussi l'échange, l'unité, le fait de se sentir appartenir à un groupe. C'est un des besoins primaires chez l'être humain. Pour que ce sentiment et cette valeur de fraternité existent, il faut accepter de perdre un peu de sa liberté. Si nous sommes tous totalement libres, il existera alors de très fortes inégalités. La fraternité n'est pas un droit clairement explicité dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, mais c'est une valeur fondamentale qui fait partie de celles de la France. Néanmoins, cette valeur est interdépendante des deux précédentes, car le rapport à la liberté et à l'égalité déterminera la qualité de la fraternité d'un pays. S'il n'y a pas d'égalité, les êtres humains ne seront jamais dans un esprit de fraternité puisqu'ils seront en compétition constamment pour atteindre leur intérêt personnel. Cependant la fraternité est nécessaire car elle permet la paix et rend heureux.

Aujourd'hui, la France souhaite davantage développer cette fraternité. Elle connaît quelques difficultés car créer une relation à l'Autre n'est pas toujours simple. Nous sommes un pays où il y a une grande diversité. Aujourd'hui, la France voit cette diversité comme un danger, comme un risque pour elle-même. Au contraire, c'est dans la diversité qu'on s'enrichit personnellement car on apprend beaucoup sur soi, sur l'autre sur les différentes façons de voir la vie. Nous sommes tous différents, et parfois la cohabitions n'est pas simple. Elle n'est pas simple car il faut communiquer, échanger pour se comprendre. Cela n'a jamais été vraiment mis en pratique dans cette situation de turbulences. Aujourd'hui, nous voyons se dessiner de très grandes fractures sociales. Ce qui engendre des ségrégations et donc un certain communautarisme. C'est ce qu'on appelle l'entre soi. Cela résulte d'une méconnaissance de chacun. C'est dans la méconnaissance que se créent les plus grandes peurs. Dans ces conditions la France n'est pas fidèle à l'une de ses valeurs fondamentales, elle ne la favorise pas au quotidien et la met même parfois en péril, en ségrégant et stigmatisant certaines personnes. Ce qui renforce davantage cette peur de l'autre.

Puisque c'est dans la méconnaissance que se créent les plus grandes peurs il est important d'apprendre à se connaître et cela dès le plus jeune âge. Plus tôt l'enfant apprend, plus cela lui apparaîtra comme une évidence. L'école est alors une institution qui permet de développer la fraternité. Aujourd'hui la France est un pays composé de diversité, il est donc important d'enseigner l'Histoire des croyances à l'école. L'enfant aura acquis des connaissances, ce qui lui permettra de se positionner face à lui-même et face aux autres. Il

pourra alors comprendre plus facilement ce qui l'entoure, et aura surtout découvert qu'il y a diverses manières de penser, et que ce n'est pas un problème. C'est ce qu'on appelle le respect. L'école n'est pas le seul lieu qui permet de développer la fraternité. Celle-ci se vit au quotidien et sa place est partout car l'être humain cohabite constamment avec l'autre. Pour renforcer cette fraternité qui passe par la connaissance et le partage, il paraît intéressant de développer l'interculturel ainsi que l'intergénérationnel. C'est important car cela permet de ne pas avoir peur l'un de l'autre, et de se faire confiance mutuellement. Globalement l'interculturel ainsi que l'intergénérationnel engendrent la mixité sociale, et celle-ci crée du lien entre les êtres humains. Lorsqu'il y a du lien il y a davantage de fraternité. On ne peut pas contraindre les gens à être fraternels et solidaires, mais la France, pour être fidèle à ses valeurs, se doit de les faire vivre aux individus pour favoriser une ambiance de sérénité et de partage.

Dans un contexte aussi complexe nous attendons de la France qu'elle prenne les mesures à la hauteur des enjeux en matière de sécurité, de justice sociale et de cohésion nationale. Nous attendons de la France, une fidélité morale vis-à-vis de ses engagements. Les actes de guerre ne doivent pas nous déstabiliser et remettre en cause nos principes. Il est nécessaire de se rappeler ce qui fonde le vivre ensemble et ce qui permet de vivre ensemble, notre devise, une et indivisible : Liberté, Egalité et Fraternité.

Les choix réalisés par nos politiques ne doivent pas être entrepris dans l'émotion et aux dépens du socle de nos valeurs communes. Il est indispensable que nous ayons à l'esprit l'ensemble des risques qui nous menacent. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'identifier les causes pour traiter les conséquences. La lutte contre le terrorisme est indispensable à notre sécurité, mais elle ne doit pas entraver nos droits les plus fondamentaux. Dans ce contexte où les inégalités s'accroissent, il est nécessaire d'agir de manière responsable en agissant à leurs sources. Nous attendons que la France se projette vers des horizons plus lointains, en prenant en considération toutes les urgences. Celles liées à l'environnement nous paraissent plus particulièrement préoccupantes dans la mesure où elles déterminent notre présent et notre futur commun. Cet enjeu environnemental est commun à la France comme au reste du monde. Répondre à l'urgence climatique c'est aussi se positionner face au défi d'un développement planétaire durable, ayant à cœur de lutter contre la pauvreté et le manque de dignité humaine, en impliquant tous les citoyens du monde.

Ayant conscience que la suite de notre Histoire s'écrit à plusieurs mains, nous laissons le soin aux autres participants de développer d'autres points de vue complémentaires.

Eléa PEREZ-SUBTIL  
Anthony MEDDAR